

/HMG  
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°73-292 du 12 septembre 1973

portant nomination de MM. GUINIKOUKOU Orou Zimé Marc et N'DA Théophile dans le Corps des Commissaires de Police.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DU PLAN,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU le Décret n°72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les actes modificatifs subséquents ;

VU l'Ordonnance n°69-42/PR/MIS du 2 Décembre 1969, portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale du Dahomey ;

VU l'Ordonnance n°71-34/CP/MIS du 5 Juillet 1971 modifiant les articles 25, 26 et 46 de l'Ordonnance n°69-42/PR/MIS du 2 Décembre 1969, portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale du Dahomey ;

VU le Décret n°69-300/PR/MIS du 2 Décembre 1969, portant Statuts particuliers des Corps de la Police Nationale ;

VU l'Arrêté n°145/MIS/DSN-P2 du 12 Décembre 1972 portant recrutement et nomination de MM. N'DA Théophile et GUINIKOUKOU Orou Zimé Marc en qualité d'Elèves-Commissaires de Police ;

SUR Proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;

VU

LE CONTROLEUR FINANCIER,

  
- C. MIDAHUEN -

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Les Elèves-Commissaires de Police dont les noms suivent, recrutés sur titre sont nommés dans le Corps des Commissaires de Police en qualité de Commissaires de Police de 2e classe, 1er échelon Stagiaires pour compter du 1er Juillet 1973 :

- GUINIKOUKOU Orou Zimé Marc
- N'DA Théophile

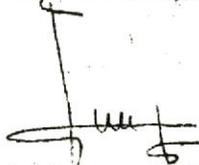
ARTICLE 2. - Les intéressés sont mis à la disposition du Directeur de la Sécurité Nationale. Leurs soldes et accessoires sont imputables au Budget National exercice 1973.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 septembre 1973

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES



-Capitaine Janvier ASSOGBA-

-Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU -

AMPLIATIONS :

JORD .....	1
P.R. ....	4
MIS .....	2
MFE .....	1
DSN .....	10
DB .....	2
DC .....	2
CF .....	1
Trésor .....	1
Solde .....	1
Pensions .....	1
Intéressés .....	2
DL .....	8
SGG .....	4
IAA .....	1
DCCT .....	1
CNI .....	1
IGF .....	1
DGP .....	2
DGAJL .....	2
Dtion Stat. ...	2

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE



-Capitaine Michel AIKPE -